

Paris, le 23/12/2009

**CIRCULAIRE COMMUNE 2009- 33 -DRE**

**Objet : Rachat de points au titre de périodes d'études supérieures**

Madame, Monsieur le directeur,

Les délibérations D 57 (Agirc) et 26 B (Arrco) permettent un rachat de points au titre de périodes d'études supérieures au bénéfice des participants qui ont versé des cotisations auprès du régime général en application de l'article L. 351-14-1 du code de la sécurité sociale.

Le versement volontaire des cotisations à l'Agirc et/ou à l'Arrco permettant d'acquérir 70 points par année d'études supérieures (dans la limite de trois ans) est calculé sur la base de la valeur de service du point de l'année du versement, affectée d'un coefficient variable selon l'âge du participant, résultant de l'application d'un barème établi de telle sorte que les conditions d'acquisition des points correspondants soient actuariellement neutres.

En application de ce principe, les Commissions paritaires ont fixé les modalités de calcul du barème applicable aux rachats intervenant en 2010 et 2011.

Vous trouverez ci-joint un barème qui remplace à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2010 celui joint à la circulaire Agirc-Arrco 2009-4-DRE du 16 janvier 2009.

A titre transitoire, les montants de rachat déjà notifiés aux participants ne sont pas remis en cause à la condition que le versement des cotisations intervienne avant le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général

P. J.

## AGIRC - ARRCO

### Coefficients de rachat d'études selon l'âge

AGE	COEFFICIENT
20 ans	11,0
21 ans	11,3
22 ans	11,5
23 ans	11,7
24 ans	11,9
25 ans	12,1
26 ans	12,3
27 ans	12,5
28 ans	12,8
29 ans	13,0
30 ans	13,2
31 ans	13,5
32 ans	13,7
33 ans	14,0
34 ans	14,2
35 ans	14,5
36 ans	14,7
37 ans	15,0
38 ans	15,3
39 ans	15,5
40 ans	15,8
41 ans	16,1
42 ans	16,4
43 ans	16,7
44 ans	17,0
45 ans	17,3
46 ans	17,6
47 ans	17,9
48 ans	18,2
49 ans	18,6
50 ans	18,9
51 ans	19,2
52 ans	19,6
53 ans	19,9
54 ans	20,3
55 ans	20,7
56 ans	21,0
57 ans	21,4
58 ans	21,8
59 ans	22,2
60 ans	22,2
61 ans	22,7
62 ans	22,0
63 ans	21,4
64 ans	20,8